

l'Allemagne ou la modification de ses frontières actuelles, d'autre part, des Trois Puissances qui s'engagent à intervenir de la façon qui conviendra dans le cas de toute violation de cet engagement.

Le sort de ces accords est maintenant dans les mains des Gouvernements et des peuples de la communauté atlantique. L'admission de la République fédérale d'Allemagne dans l'OTAN et l'établissement de la nouvelle Union de l'Europe occidentale ont pour condition préalable la ratification des accords par tous les pays intéressés. Toutefois, l'esprit de concorde et de compréhension qui a présidé aux conférences de Londres et de Paris porte à croire que ces accords rendront possibles et un nouveau progrès dans le développement de la communauté atlantique et un renforcement notable de la sécurité des hommes libres dans toutes les parties du monde. Ils offrent un terrain de réconciliation et de collaboration durable avec un pays contre lequel le Canada a combattu au cours de deux guerres mondiales. Ils établissent aussi des cadres à l'intérieur desquels l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni pourront travailler ensemble à l'avantage de toute l'Europe et grâce auxquels se développeront encore les liens entre la nouvelle Europe et l'Amérique du Nord qui sont indispensables à la défense de notre patrimoine commun.

Déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Pearson, à la Conférence des Neuf à Londres, le 29 octobre, à la suite des déclarations du président, sir Anthony Eden, et du secrétaire d'État des États-Unis, M. Dulles.

Monsieur le président, votre déclaration constitue, pour ainsi dire, un événement marquant. Si l'on a cru, comme il arrive parfois, que l'intérêt du Royaume-Uni pour le Continent est plus intense en temps de guerre qu'en temps de paix, votre discours du début de l'après-midi aura sans doute écarté une telle opinion. Votre déclaration m'a causé une impression d'autant plus vive que j'attribue la puissance et la gloire de votre île à l'attention qu'elle porte par delà les mers aux pays étrangers.

La déclaration de M. Dulles est importante elle aussi, non seulement pour le développement de l'unité européenne, mais en outre pour celui de la vaste communauté atlantique, qui nous intéresse tous. La réalisation de l'unité européenne serait, à mon avis, d'une utilité douteuse si la ligne de défense qui traverse et la Manche et l'Atlantique n'était forte et ininterrompue. A cet égard, le Canada a un rôle à jouer pour ce qui est de la zone atlantique. C'est pourquoi nous acceptons les obligations qui découlent continuellement de notre participation à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et sommes résolus à nous en acquitter. A notre avis, la disparition de la CED ne modifie en rien ces obligations; s'il est vrai que sa disparition nous a déçus, la CED n'était pas une fin en soi, mais un simple moyen. Nous sommes ici pour trouver un autre moyen d'arriver aux mêmes fins. Cet autre moyen, ces nouveaux arrangements doivent comporter la participation de l'Allemagne non seulement à la défense de l'Europe et de l'Ouest, mais aussi au développement de la communauté atlantique, également importante, j'en suis convaincu; cette participation doit se réaliser de façon que nos craintes héritées d'un passé malheureux fassent place à une espérance nouvelle et plus sereine en l'avenir.